



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	1347
2 ORDRE DU JOUR	1347
2.1 2015 11 209 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015	1347
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	1349
3.1 2015 11 210 LECTURE, SI DEMANDÉE, ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2015	1349
3.2 2015 11 211 LECTURE, SI DEMANDÉE, ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015	1349
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	1349
4.1 QUESTION ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION RÉGULIÈRE	1349
5. PRÉSENCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1349
6. RAPPORTS	1349
6.1 2015 11 212 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ.....	1349
6.2 RAPPORT DU MAIRE SUR SES ACTIVITÉS.....	1350
6.3 RAPPORT DES COMITÉS	1350
7. ADMINISTRATION.....	1350
7.1 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.....	1350
7.2 2015 11 213 AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DE STÉPHANIE COTNOIR	1350
7.3 2015 11 214 VŒUX DE NOËL DANS LE PROGRÈS DE COATICOOK	1351
7.4 2015 11 215 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES	1351
7.5 2015 11 216 SOUPER DES FÊTES DE LA MRC DE COATICOOK.....	1351
7.6 2015 11 217 PROGRAMME D'EMPLOI ÉTÉ CANADA 2016	1351
7.7 2015 11 218 PROGRAMMATION DES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE	1352
7.8 2015 11 219 TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE	1353
7.9 2015 11 220 AGENT AGROALIMENTAIRE	1353
7.10 2015 11 221 PROLONGEMENT DU PLAN D'ACTION RELATIVEMENT À LA POLITIQUE FAMILLE.....	1353
7.11 2015 11 222 RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS).	1354
7.12 2015 11 223 ENGAGEMENT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE BRIGITTE DESRUISSEAU	1354
8. URBANISME.....	1355
8.1 2015 11 224 AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT RELATIF AUX BOÎTES DE DONS DE VÊTEMENTS	1355
8.2 2015 11 225 AVIS DE MOTION – CITATION DE QUATRE CROIX DE CHEMIN DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-ÉDWIGDE-DE-CLIFTON À TITRE D'IMMEUBLES PATRIMONIAUX.....	1355
9. VOIRIE MUNICIPALE	1356
9.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAIT PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015	1356
10. HYGIÈNE DU MILIEU	1356
10.1 DÉPÔT DU RAPPORT EAU POTABLE	1356
11. SÉCURITÉ	1356
12. LOISIRS ET CULTURE	1356
12.1 2015 11 226 FONDATION NEIL ET LOUISE TILLOTSON	1356



13.	CORRESPONDANCE	1356
13.1	2015 11 227 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	1356
14.	TRÉSORERIE.....	1357
14.1	2015 11 228 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 OCTOBRE 2015.....	1357
15.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1357
15.1	2015 11 229 AUTORISATION D'ACHAT FOURNITURE CENTRE COMMUNAUTAIRE	1357
15.2	2015 11 230 RÉPARATION PONT 1950 SUR CHEMIN DE LA RIVIÈRE	1357
15.3	PNEUS AU GARAGE.....	1358
15.4	ENTRÉE DE LA SALLE.....	1358
15.5	BORNE SÈCHE	1358
16	2015 11 231 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE.....	1358

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 novembre 2015, à 19h30, présidée par le maire monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Nicole Pinsonneault
Et le directeur général par intérim, monsieur Roland Gascon

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Ronald Bergeron

Est absent Monsieur Gary Caldwell

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1 2015 11 209 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

1. Ouverture

- 1.1 Moment de réflexion
- 1.2 Mot de bienvenue du maire
- 1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015
- 3.2 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015

4. Suivi des affaires découlant du point 3



4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

6.1 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

6.2 Rapport du maire sur ses activités

6.3 Rapport des comités

7. Administration

7.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

7.2 Augmentation du cachet pour Stéphanie Cotnoir

7.3 Vœux de Noël

7.4 Fermeture du bureau pour la période des fêtes

7.5 Souper des fêtes de la MRC de Coaticook

7.6 Programme d'emploi été Canada 2016

7.7 Programmation des travaux à l'hôtel de ville

7.8 Travaux à l'hôtel de ville

7.9 Agent agroalimentaire

7.10 Prolongement du plan d'action relativement à la politique famille

7.11 Rencontre avec le président de la FQM (Fédération québécoise des municipalités)

7.12 Engagement de l'adjointe administrative Brigitte Desruisseaux

8. Urbanisme

8.1 Règlement relatif aux boîtes de dons de vêtements

8.2 Avis de motion – Citation de quatre croix de chemin

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal

10. Hygiène du milieu

10.1 Dépôt du rapport sur l'eau potable

11. Sécurité

12. Loisirs et culture

12.1 Subvention de la Fondation Tillotson de la Région de Coaticook

13. Correspondance

13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

14.1 Adoption des comptes à payer au 2 novembre 2015

15. Varia et période de questions

15.1 Autorisation d'achat fourniture centre communautaire

15.2 Réparation pont sur chemin de la Rivière

15.3 Pneus au garage

15.4 Entrée de la salle

15.5 Borne sèche

16. Levée de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :



QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2015 11 210 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3.2 2015 11 211 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

Le directeur général par intérim dépose son rapport sur le suivi des dossiers en cours.

5. Présence et période de questions

Est présente Madame Louise Désorcy-Côté

Aucune question n'est posée.

6. Rapports

Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers se joint à l'assemblée il est 19h50.

6.1 2015 11 212 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Monsieur le maire fait lecture du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité au 30 septembre 2015.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :



D'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité et de le verser aux archives de la municipalité;

De publier le rapport dans le prochain journal « Le Survol ».

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

6.2 Rapport du maire sur ses activités

Le maire a participé à diverse rencontre et réunion durant le mois d'octobre à savoir :

- Pacte rural;
- entrevue pour l'embauche d'une adjointe administrative;
- réunion avec représentante de la CSST
- réunion du CA de la MRC
- réunion du comité sécurité de la MRC
- conseil des maires de la MRC
- rencontre avec l'entrepreneur et les fermières relativement au problème d'infiltration d'eau à l'hôtel de ville
- réunion de travail avec les élus/es.

6.3 Rapport des comités

Madame la conseillère Émilie Groleau a participé des rencontres concernant le projet parc-école ainsi que l'aménagement du rond-point.

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à des rencontres relativement au loisir. Il a récupéré la subvention Tillotson.

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault a participé à différentes rencontres, dont le Comité du patrimoine religieux de la MRC, Service d'aide domestique, Table de concertation culturelle

Monsieur le conseiller Ronald Bergeron a participé à la réunion de la Régie de déchets.

7. Administration

7.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les membres du conseil suivants déposent une mise à jour de leur déclaration des intérêts pécuniaires à savoir :

Le maire Monsieur Bernard Marion et les conseillers et conseillères

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Gary Caldwell

7.2 2015 11 213 Augmentation de la rémunération de Stéphanie Cotnoir

ATTENDU que le conseil a engagé Madame Stéphanie Cotnoir (résolution 2013 07 160) comme responsable du journal le Survole à raison de 15\$ l'heure;

ATTENDU que son salaire est resté au même niveau depuis son entrée en fonction;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :



D'accorder une augmentation d'un dollar l'heure ce qui représente une augmentation de 6.6% sur trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.3 2015 11 214 Vœux de Noël dans le Progrès de Coaticook

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la parution des vœux de Noël dans le journal « Le Progrès de Coaticook »

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.4 2015 11 215 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De fermer le bureau municipal du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.5 2015 11 216 Souper des fêtes de la MRC de Coaticook

ATTENDU que la MRC de Coaticook organise un souper des fêtes le 27 novembre 2015;

ATTENDU que ce souper se tiendra au centre communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'inscrire le maire et 6 conseillers ainsi que les membres du personnel qui veulent participer à ce souper;

D'autoriser le directeur général par intérim à émettre un chèque couvrant les frais des participants;

De requérir de la part des conjoints le remboursement des frais

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.6 2015 11 217 Programme d'emploi été Canada 2016

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De demander au directeur général par intérim, la préparation des documents de demande d'aide financière pour l'embauche d'étudiants, dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada »

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ



7.7 2015 11 218 Programmation des travaux à l'hôtel de ville

ATTENDU que l'enquêtrice demande à la municipalité de déposer un plan d'action à court et moyen terme afin de régler le problème d'infiltration d'eau à l'hôtel de ville;

ATTENDU que la municipalité a effectué des travaux à l'extérieur de l'hôtel de ville afin d'éliminer l'infiltration d'eau à l'hôtel de ville;

ATTENDU qu'il reste le problème de décontamination au sous-sol de l'hôtel de ville

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le programme de décontamination court et moyen terme à savoir :

Travaux à réaliser	Procédure	Responsable	Date début	Date fin
Vider le local des fermières	Nettoyer avec l'aide d'un aspirateur HEPA, le matériel le mettre dans de nouveaux contenants et les transporter au centre communautaire	Les fermières	28-oct-15	04-nov-15
	Sortir les métiers dehors enlever avec un compresseur les contaminants, les laver et transporter au centre communautaire	Les fermières	28 oct-15	04-nov-15
	Laver et envelopper deux métiers, l'armoire et la table	Les fermières	28-oct-15	04-nov-15
Archive	Décontaminer les boîtes des archives avec un aspirateur HEPA	Phoenix	09-nov-15	11-nov-15
	Transporter les archives dans un local à air protégé	Phoenix	09-nov-15	11-nov-15
Local au sous-sol	Réalisation de la phase 1, soit dégarnir 65 pieds linéaires de revêtement, dégarnir à 2 pieds le bas du mur, défaire les tablettes sur le mur, nettoyer la structure et le béton avec des méthodes appropriées, assécher le béton et le bois	Phoenix	09-nov-15	11-nov-15
	Préparer une estimation des travaux à réaliser à la suite des travaux de la phase 1	Phoenix	11-nov-15	07-déc-15
	Effectuer les démarches pour la réalisation des travaux de la phase 2 si nécessaire	Municipalité	07-déc-15	23-avr-16

D'informer la CSST du plan d'action.

VOTE

POUR : 5

CONTRE : 0

ADOPTÉ



7.8 2015 11 219 Travaux à l'hôtel de ville

ATTENDU que la compagnie Phoenix a déposé une offre de services pour des travaux de décontamination du local des fermières et des archives le 2 septembre 2015;

ATTENDU que la compagnie Phoenix a déposé une offre de service pour la décontamination des boîtes d'archives le 29 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'accorder le contrat de décontamination du local des fermières et des archives à la compagnie Phoenix selon les termes décrits dans son offre de service datée du 15 septembre 2015, en retirant du contrat le remplacement des fenêtres le tout pour un montant de 3 979\$ plus les taxes applicables comme soumis dans le courriel du 2 septembre 2015;

D'accorder le contrat pour faire le nettoyage des boîtes d'archives pour un montant de 400\$ plus les taxes applicables

D'autoriser le directeur général à signer les bons de travail

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.9 2015 11 220 Agent agroalimentaire

ATTENDU que le Syndicat local de l'UPA Coaticook demande à la MRC et aux municipalités membres de maintenir le poste d'agent de développement agroalimentaire;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

De laisser les maires de la MRC le soin d'évaluer la pertinence de maintenir ou non le poste d'agent de développement agroalimentaire.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.10 2015 11 221 Prolongement du plan d'action relativement à la politique famille

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a réalisé en 2011-2012 une démarche de planification et de consultation qui a mené à l'adoption de sa Politique familiale et des aînés et d'un plan d'action 2013-2015;

ATTENDU que les orientations de la Politique familiale et des aînés sont toujours d'actualité et représentent toujours les priorités de la municipalité en ce qui concerne les familles et les aînés de son territoire;

ATTENDU que certaines actions contenues dans le plan d'action 2013-2015 ont été réalisées et d'autres actions restent à être réalisées;

ATTENDU que certaines actions contenues dans le plan d'action n'ont plus de raison d'y figurer, soit parce qu'elles ont été réalisées ou bien que le contexte ne se prête plus à leur réalisation;



ATTENDU que l'évaluation du plan d'action réalisée par l'élu(e) responsable des questions familles et aînés, le directeur général de la municipalité et le comité famille-MADA de la municipalité amène la municipalité à identifier de nouvelles actions à mettre en œuvre;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- ▶ De prolonger la durée du plan d'action de la Politique familiale et des aînés de deux ans afin qu'il se termine à la fin de l'année 2017;
- ▶ De planifier, pour l'année 2017, une mise à jour complète de la Politique familiale et des aînés de la municipalité;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.11 2015 11 222 Rencontre avec le président de la FQM (Fédération québécoise des municipalités)

ATTENDU que le président de la FQM sera présent le 19 novembre 2015 dans les locaux de la MRC du Haut-Saint-François;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les membres du conseil à assister à cette rencontre;

D'autoriser le directeur général par intérim à rembourser les frais de déplacement selon la politique en vigueur.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.12 2015 11 223 Engagement de l'adjointe administrative Brigitte Desruisseaux

ATTENDU que la municipalité avait par sa résolution 2015 10 198 autorisé le maire et le directeur général par intérim à passer des entrevues afin de pourvoir au poste d'adjointe administrative;

ATTENDU que le maire recommande l'embauche de Madame Brigitte Desruisseaux;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'embaucher Madame Brigitte Desruisseaux à titre d'adjointe administrative aux conditions suivantes :

- 15\$ de l'heure
- 3 jours semaine
- Durée du contrat 6 mois
- D'accorder les mêmes avantages sociaux au prorata du temps travail
- De fixer la date d'embauche au 15 octobre 2015;

De requérir de la part du directeur général par intérim la préparation du contrat.

D'autoriser le maire à signer ledit contrat.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ



8. Urbanisme

8.1 2015 11 224 Avis de Motion - Règlement relatif aux boîtes de dons de vêtements

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers à l'effet qu'à une séance ultérieure du conseil un règlement relatif aux boîtes de dons de vêtements sera présenté pour être adopté.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

8.2 2015 11 225 Avis de motion – Citation de quatre croix de chemin de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton à titre d'immeubles patrimoniaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire sauvegarder vivante l'histoire bâtie de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les quatre croix de chemin de Sainte-Edwidge-de-Clifton sont situées sur les lots suivants :

Croix de chemin Lemire
Numéro du lot : 13C-P du rang 8

Croix de chemin du Village de Sainte-Edwidge
Numéro du lot : 9E-P du rang 8

Croix de chemin Scalabrini
Numéro du lot : 8C-P du rang 10

Croix de chemin Paroissiale
Numéro du lot : 13C-P du rang 10

CONSIDÉRANT QUE ces quatre croix de chemin ont une valeur patrimoniale, compte tenu de leur ancienneté ;

CONSIDÉRANT QUE le degré d'authenticité et la préservation des éléments architecturaux sont excellents pour trois d'entre elles et bons pour une et méritent d'être conservés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton souhaite préserver ces immeubles patrimoniaux et régler les actions effectuées sur celles-ci ;

CONSIDÉRANT QUE qu'elles représentent le passage des familles souches et la culture de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite reconnaître la valeur du travail des artisans du passé et laisser une trace de l'histoire rurale de la municipalité aux générations futures ;

CONSIDÉRANT QUE deux autres croix ont été érigées l'une à la croisée des chemins Sainte-Croix et Dubois et l'autre en face du 52, chemin du Cordon et qu'elles ont disparu car il n'y avait pas de règlement de protection ni de sensibilisation à la conservation des croix de chemin ;



La Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton souhaite reconnaître officiellement ces immeubles comme ayant un intérêt historique et architectural important ;

À CES CAUSES, madame la conseillère Nicole Pinsonneault donne un avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure de ce conseil un règlement ayant pour objet de citer les quatre croix de chemin suivantes : Croix Lemire, Croix Scalabrini, Croix du Village de Sainte-Edwidge et Croix paroissiale à titre de monuments historiques, en vertu de la *Loi* et ce règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, après signification de l'avis spécial aux propriétaires des sites.

Toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du comité consultatif d'urbanisme conformément aux avis qui seront donnés à cette fin. Le libellé du règlement est déposé en même temps que l'avis pour dispense de lecture lors de l'adoption.

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal depuis le mois de septembre 2015

Le directeur général par intérim dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour la période de 6 septembre au 24 octobre 2015.

10. Hygiène du milieu

10.1 Dépôt du rapport eau potable

Le directeur général par intérim dépose au conseil le rapport sur l'usage de l'eau potable approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

11. Sécurité

12. Loisirs et culture

12.1 2015 11 226 Fondation Neil et Louise Tillotson

ATTENDU que la municipalité a déposé une demande d'aide financier pour la construction d'une surface multifonctionnelle;

ATTENDU que la municipalité a reçu confirmation du versement d'une subvention au montant de 5 000\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la subvention de 5 000\$ de la Fondation Neil et Louise Tillotson;

D'affecter cette somme à la réalisation desdits travaux

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

13.1 2015 11 227 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault



APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la correspondance du mois d'octobre 2015 soit déposée et adoptée

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

14.1 2015 11 228 Adoption des comptes à payer au 5 octobre 2015

ATTENDU que le directeur général par intérim dépose une liste des chèques émis depuis la dernière assemblée comprenant les comptes à payer de la dernière assemblée, les comptes payés lors de l'assemblée, une liste des chèques émis au courant du mois d'octobre;

ATTENDU que le directeur général par intérim dépose la liste des chèques pour les salaires des mois de septembre et octobre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'entériner le paiement des comptes fait durant le mois d'octobre à savoir :

- les comptes à payer de la dernière assemblée du chèque 3494 au chèque 3524 pour un montant de 124 655.72\$;
- les comptes payés lors de l'assemblée du chèque 3525 au chèque 3532 pour un montant de 239 397.19\$;
- une liste des chèques émis au courant du mois d'octobre soit le chèque 3533 pour un montant de 97.73\$

D'entériner le paiement des salaires pour les mois de septembre et octobre du chèque 500219 au chèque 500245 au montant de 11 928.71\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du chèque 3534 au chèque 3552 pour un montant de 44 469.35\$.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions

15.1 2015 11 229 Autorisation d'achat fourniture centre communautaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat de fournitures hygiéniques pour un montant maximum 1 000\$.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15.2 2015 11 230 Réparation pont 1950 sur chemin de la Rivière

ATTENDU que la structure de pont 1950 sur le chemin de la Rivière montre des signes de dépérissement;

ATTENDU que la municipalité est inquiète pour la sécurité des utilisateurs

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'informer le Ministère des Transports du Québec de l'état du pont;

De demander, un rapport d'inspection garantissant la sécurité des utilisateurs dudit pont

De faire parvenir une copie de la résolution au MTQ et au député Guy Hardy.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15.3 Pneus au garage

Les membres du conseil demandent que les pneus au garage municipal soient ramassés.

15.4 Entrée de la salle

Les membres du conseil demandent des informations concernant l'installation d'un cendrier au centre communautaire.

15.5 Borne sèche

Une rencontre sera planifiée avec les représentants de la municipalité et le préventionniste de la Régie de protection incendie relativement au partage des responsabilités de l'entretien et la réparation des bornes sèches

16 2015 11 231 Levée de la séance régulière

ATTENDU que l'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit levée, il est 22h00.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Roland Gascon Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
--	---